



SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE TRAVAUX DE L'ASTIEN

Domaine de Bayssan le Haut – Route de Vendres

34500 Béziers – tel : 04 67 36 41 67

Email : vdubois@smeta.fr

Recrutement d'un(e) Chargé(e) de missions

ANIMATEUR DU PROGRAMME D' ACTIONS

Poste à pourvoir février 2020

Créé en 1990, le Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien a pour principale mission la gestion et la préservation de la nappe astienne (Hérault). Il est porteur d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et d'un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE), démarches visant en priorité la résorption des déficits chroniques observés sur cet aquifère depuis plus de 30 ans. Un nouveau contrat de nappe est en cours d'élaboration. Il doit inciter les maîtres d'ouvrage à mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, les opérations prioritaires du PGRE, notamment les actions d'économies d'eau attendues pour un retour à l'équilibre de la ressource en 2021. Tous les usagers doivent s'engager à réduire leur prélèvement dans le cadre de la révision de leur autorisation de prélèvement, procédure engagée par l'État depuis 2018. Dans ce contexte le syndicat souhaite compléter son équipe (4 permanents) à travers le recrutement de son chargé de missions qui, sous l'autorité de la Directrice de la structure, aura à charge de conduire les opérations du programme d'actions, notamment celles visant la réduction des prélèvements et inscrites au programme de mesures du SDAGE.

DESCRIPTION DES MISSIONS

I – Mise en œuvre du Programme de Mesures SDAGE de la nappe astienne

✓Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers et des collectivités (RES0202)

- Animer la charte communale en faveur des économies d'eau mise en place par le SMETA (suivi des dossiers des communes concernant les actions d'économies d'eau engagées, préparation des réunions du comité d'agrément pour l'attribution du label, conseils et accompagnement des collectivités vers une réduction des prélèvements, suivi des indicateurs...)
- Suivre les actions des collectivités compétentes pour améliorer les rendements des réseaux d'eau potable pour atteindre les objectifs sur lesquels ils se sont engagés

✓Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'industrie et de l'artisanat (RES0203)

- Suivre les actions d'économies d'eau mises en place par les structures touristiques en coordination avec la fédération d'hôtellerie de plein air, les associations locales et les bureaux d'étude mandatés,
- Suivre les actions d'économies d'eau engagées par le monde industriel en coordination avec la CCI de l'Hérault.

✓Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture (RES0201)

- Inciter les agriculteurs prélevant dans la nappe à irriguer de manière raisonnée ou à utiliser des ressources de substitution
- Suivre les actions d'économies d'eau mises en place en coordination avec la chambre d'Agriculture de l'Hérault.

✓ **Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau (RES0303)**

- Accompagner les usagers de la nappe dans la planification des économies d'eau en amont de la révision de leur autorisation de prélèvement

II- Suivi de la ressource

- en collaboration avec le technicien de nappe, procéder au recensement annuel des prélèvements effectués dans la nappe à partir des points d'eau inventoriés et bancarisés
- suivre l'évolution des prélèvements effectués dans la nappe et analyser leur l'impact sur la piézométrie
- dresser des bilans

III – Amélioration des connaissances du fonctionnement de la nappe

- Rédaction des cahiers des charges des études jugées nécessaires,
- Rédaction des marchés et consultation des bureaux d'études,
- Montage des dossiers de subvention,
- Suivi des études et animation des comités de pilotage

IV - Gestion de l'outil SIG *(En coordination avec l'ensemble de l'équipe)*

- Organisation et gestion de la base de données cartographiques
- Création et mise à jour de cartes de suivi de la ressource
- Production de cartes thématiques selon besoins du syndicat

V - Autres

- Rédaction d'avis techniques
- Gestion du modèle mathématique de la nappe

PROFIL

Bac+5 minimum spécialisé dans le domaine de l'hydrogéologie et de la gestion de la ressource en eau avec des connaissances affirmées en :

- ✓ Géologie
- ✓ Organisation de la distribution d'eau
- ✓ Réglementation sur l'eau nationale et européenne (LEMA, DCE, SDAGE...)
- ✓ Marchés publics
- ✓ Fonctionnement des collectivités locales et des administrations
- ✓ Modélisation (Modflow), SURFER
- ✓ Bureautique (WORD, EXCEL, ACCESS, ...)
- ✓ Utilisation des outils SIG (QGIS, MAPINFO)

Expérience de plusieurs années dans des domaines similaires appréciée.
Maîtrise du logiciel QGIS indispensable

APTITUDES ET COMPETENCES

- ✓ Rigueur et exigence dans le travail
- ✓ Esprit d'analyse
- ✓ Qualité rédactionnelle et de synthèse
- ✓ Goût de l'animation, aisance relationnelle
- ✓ Aptitude à convaincre
- ✓ Esprit d'équipe et respect de l'organisation en place

- ✓ Autonomie
- ✓ Disponibilité
- ✓ Permis B - véhicule

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Catégorie : A

Statut : contractuel

Durée : CDD 3 ans, renouvelable une fois ; base de 35 heures par semaine

Possibilité d'évolution de carrière en CDI

Rémunération : selon expérience

Tickets restaurant

Voiture de service

Résidence administrative : Domaine de Bayssan à Béziers, dans les locaux du Syndicat Mixte

Prise de fonction : février 2020

Dossier de candidature :

Lettre de motivation manuscrite + CV détaillé à retourner **avant le 15 décembre 2019**,
à : Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien - Monsieur le Président du SMETA
Contact : Véronique DUBOIS – Directrice – 04 67 36 41 67